

Accéder à vos fonds

En vertu de la politique de RBC Banque Royale® sur les retenues de fonds, vous n'avez pas nécessairement accès immédiatement aux fonds déposés dans votre compte sous forme de chèques ou d'autres effets négociables. La période de retenue permet à la Banque de vérifier que les fonds sont disponibles dans le compte de l'autre institution financière de laquelle sont tirés les chèques et autres effets négociables.

La durée de la retenue peut varier selon l'emplacement de l'institution financière émettrice. En règle générale, le délai de compensation d'un effet est :

- › de cinq (5) jours ouvrables pour un chèque ou un autre effet négociable, en devises canadiennes ou américaines, tirés d'une succursale canadienne d'une institution financière canadienne ;
- › de quinze (15) jours ouvrables pour un chèque ou un autre effet négociable tirés d'une banque américaine et déposés dans une succursale canadienne de la Banque Royale du Canada ;
- › de quinze (15) jours ouvrables pour un chèque ou un autre effet négociable tirés d'une banque américaine et déposés dans un des guichets automatiques de la Banque Royale du Canada ;
- › de vingt-cinq (25) jours ouvrables pour un chèque ou un autre effet négociable tirés d'une banque étrangère autre qu'américaine.

Au terme de cette période, la retenue sera automatiquement levée et vous aurez accès à vos fonds. Toutefois, la levée de la retenue ne signifie pas que le chèque ou l'autre effet négociable ne puissent plus être refusés pour une autre raison. Si le chèque est refusé pour une autre raison après la période de retenue, nous pourrions débiter le montant du chèque de votre compte.

Dans la présente politique, l'expression « jour ouvrable » désigne uniquement les jours de la semaine – les samedis, dimanches et jours fériés fédéraux et provinciaux étant exclus.

Nous serons heureux de répondre à vos questions. Veuillez communiquer avec n'importe quelle succursale de RBC Banque Royale ou nous appeler.

Particuliers : **1-800-ROYAL® 1-1** (1 800 769-2511).

Entreprises : **1-800-ROYAL® 2-0** (1 800 769-2520).



RBC
Banque Royale

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.